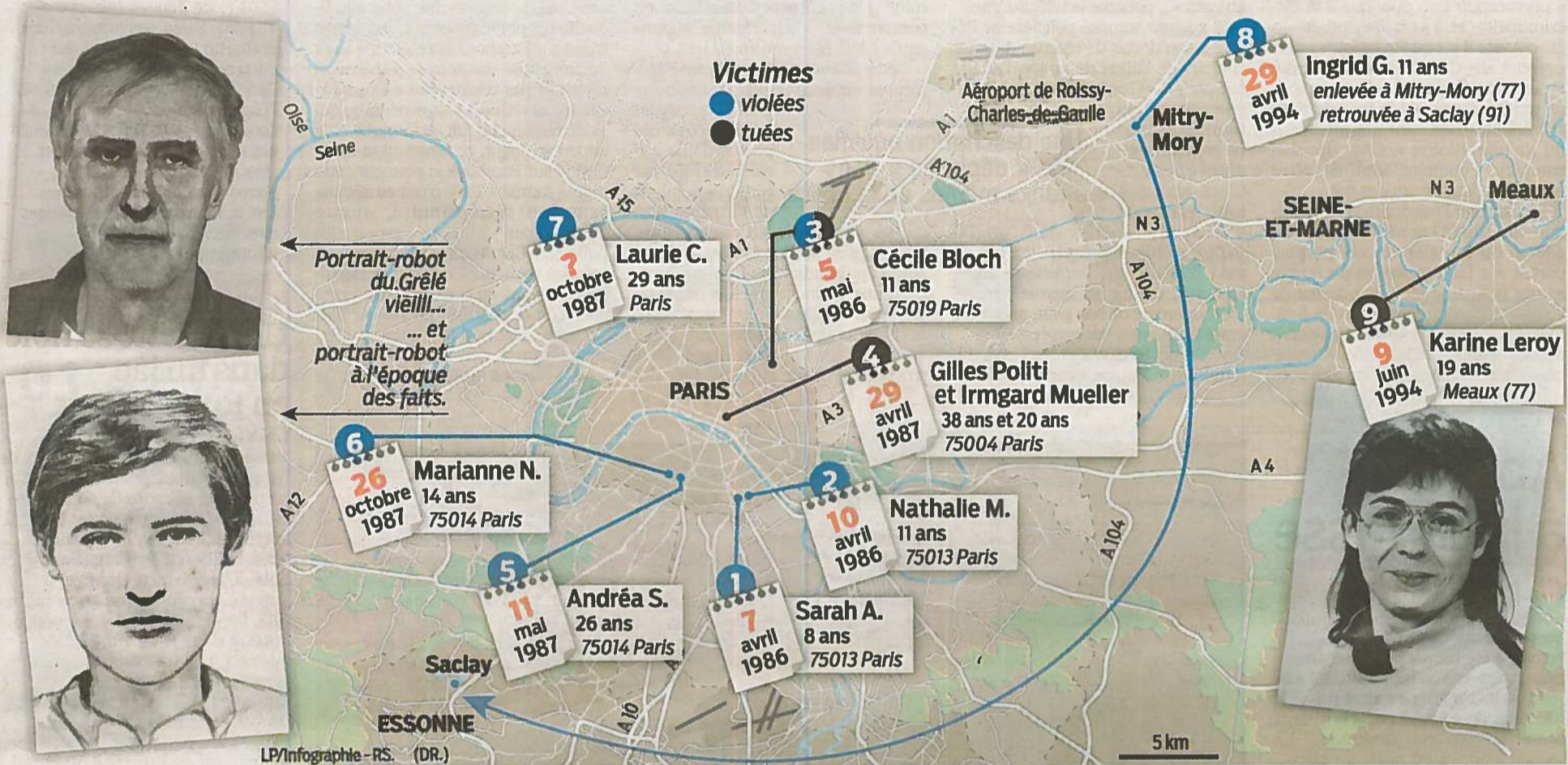


# Nouveaux soupçons sur l'insaisissable Grêlé

**TUEUR EN SÉRIE.** Auteur de trois meurtres et six viols, entre 1986 et 1994 à Paris et en Ile-de-France, ce criminel trahi par son ADN, mais jamais identifié, aurait aussi tué une lycéenne en Seine-et-Marne, en 1994.



LA POLICE a son ADN, connaît son mode opératoire et dispose même d'un portrait-robot. Malgré ses indices, ce tueur en série implacable, surnommé le Grêlé à cause de son visage marqué par des cicatrices, n'a toujours pas pu être identifié. Les policiers de la brigade criminelle de Paris, au 36, quai des Orfèvres, passent tous les jours devant son portrait affiché sur leurs murs. Depuis vingt-neuf ans, il est leur obsession. L'enquête se poursuit toujours, sept juges d'instruction se sont déjà penchés sur ce tueur. En vain. Et il se pourrait qu'un nouvel homicide lui soit imputé, s'ajoutant aux trois meurtres et six viols dont il est déjà soupçonné.

**■ Rapprochement avec le meurtre de Karine Leroy**  
Ce tueur inconnu est désormais soupçonné d'avoir tué Karine Leroy, 19 ans, disparue le 9 juin 1994 au pied de la cité Beauval à Meaux (Seine-et-Marne) alors qu'elle se rendait au lycée. Son corps sera découvert le 12 juillet, dans un bois de Montceaux-lès-Meaux. Le rapprochement entre ce meurtre et le Grêlé a été récemment opéré par la brigade criminelle qui y voit la patte de ce tueur implacable, dont l'empreinte biologique a été identifiée tardivement sur trois autres homicides et trois viols, six dossiers parmi les neuf crimes attribués au Grêlé. Actuellement, des expertises ADN, recherchant entre autre une trace biologique du Grêlé, sont en cours sur les scellés du dossier Leroy, notamment sur le chemisier et les sous-vêtements de la victime.

**■ Une longue liste de proies**  
Le Grêlé est suspecté d'avoir déjà tué à trois reprises à Paris. Parmi la liste des victimes que les policiers lui attribuent : Cécile Bloch, 11 ans, mortellement poignardée et violée le 5 mai 1986 à Paris, au troisième sous-sol de l'immeuble où elle vivait dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. Mais aussi Gilles Politi, 38 ans, mécanicien d'Air France, et Irmgard Mueller, 20 ans, jeune Allemande au pair au sein de cette famille du IV<sup>e</sup> arrondissement, tous deux tués le 29 avril 1987. Une liste macabre qui compte également cinq autres jeunes filles vio-

lées ainsi qu'une seconde étudiante allemande. Des faits échelonnés entre 1986 et 1994. Ces neuf dossiers, à l'exception du dossier Leroy, sont actuellement aux mains du juge d'instruction Nathalie Turquey à Paris.

**■ Le garrot espagnol comme mode opératoire**  
L'utilisation du logiciel Salvac, qui analyse entre autre les modes opératoires, a été déterminante pour élaborer un lien entre certains de ces dossiers et celui de Karine Leroy. C'est la méthode de mise à mort de la lycéenne qui a guidé les enquêteurs sur ce

dossier. Un homicide par garrot espagnol, qui ressemble à celui utilisé pour tuer Gilles Politi et Irmgard Mueller, la fille au pair. Politi, qui travaillait de nuit à l'aéroport de Roissy comme mécanicien, a été retrouvé nu à son domicile par son épouse hôtesse d'accueil. Il avait « les poignets et chevilles attachées par des ceintures volées dans les armoires du couple et tressées en lanières qui passaient par son cou ». Un tisonnier a servi à resserrer ces liens sur la gorge de Gilles Politi, mort étouffé. La jeune fille au pair, dont le Grêlé a pu être un amant occasionnel,

était, elle, attachée les bras en croix avec une corde autour du cou au montant d'un lit superposé, la trachée égorgée. Des traces de brûlures de cigarette étaient présentes sur les deux corps.

**■ Lien torsadé avec un bâton**  
Quant à Karine Leroy, lorsque son cadavre est retrouvé par les gendarmes en juillet 1994, elle est allongée sur le dos à l'entrée d'un bois. Elle a « un feuillard (NDLR : une ficelle plastifiée), lacé autour du cou, torsadé avec un bâton derrière la nuque ». Une technique similaire au garrot espagnol utilisé pour les autres meurtres. Il y a de surcroît autour de son cou un fil électrique double avec un nœud coulant. Un paquet de cigarettes dans lequel il en manque une est également découvert à proximité du corps. L'éventuelle mise en cause du Grêlé dans le meurtre de Karine Leroy viendrait l'ajouter à sa longue liste criminelle. Son dernier méfait connu était l'enlèvement d'Ingrid G., 11 ans, à Mitry-Mory (Seine-et-Marne) alors qu'elle faisait du vélo. La fillette avait été retrouvée violée et attachée à un radiateur dans une ferme abandonnée à Saclay (Essonne) le 29 avril 1994. Les analyses en cours devraient prochainement permettre de savoir si les doutes des enquêteurs de la brigade criminelle se confirment, doutes partagés par les avocats de la famille Leroy, M<sup>e</sup> Didier Seban et M<sup>e</sup> Corinne Herrmann, qui avaient obtenu début mai la réouverture de ce dossier par le parquet de Meaux (Seine-et-Marne).

## « Sa signature ? C'est un étrangleur pervers »

Jean-Claude Disses, avocat de la famille de Cécile Bloch

Avocat de la famille de Cécile Bloch, 11 ans, tuée et violée par le Grêlé le 5 mai 1986, Jean-Claude Disses est désormais à la retraite. Mais, il a gardé ce seul dossier, par fidélité au père de l'enfant, Jean-Pierre Bloch, un ancien comparse de la faculté de droit, décédé depuis. Le Grêlé semble être un fantôme... JEAN-CLAUDE DISSES. On sait pourtant tout ou presque sur ce tueur. Les enquêteurs disposent de ses empreintes digitales, de ses traces biologiques, de ses habitudes. On a un portrait-robot dressé par les victimes survivantes, son mode opératoire, ses mégots de cigarette, mais pas de nom. C'est le paradoxe de cette affaire. Même les fichiers des prisons

ont été examinés manuellement à une période où la génétique n'était pas à disposition des enquêteurs. En vain. Comment expliquer sa disparition ? Il peut avoir pris des précautions extrêmes. Mais les enquêteurs de la brigade criminelle constatent à chaque fois une montée en puissance de ses actes. Une assurance. Une arrogance presque. Ce type de criminel ne peut s'arrêter de lui-même. Cet homme aurait aujourd'hui entre 50 et 60 ans. Il se peut très bien qu'il ait changé de pays, de continent ou qu'il soit mort. Car on ne trouve plus trace de lui après 1994. Il y a un trou de vingt et un ans. Mais je salue la volonté des enquêteurs de la crim de voir ce dossier aboutir.

Que penser de son mode opératoire ? C'est un étrangleur pervers avant tout. C'est sa signature. Une technique utilisée pour le meurtre de Karine Leroy, dont la mise à mort ressemble à celles des autres victimes. C'est un début. Les principales avancées dans cette enquête sont toutes venues des déductions des policiers. L'ADN n'a fait que confirmer a posteriori. Quels contacts avez-vous avec l'institution judiciaire ? Nous avons été reçus par la nouvelle juge d'instruction, très soucieuse de la partie civile que je représente. Le demi-frère de Cécile garde toujours un œil attentif sur le dossier. Nous avons appris à être patients.

Propos recueillis par J.-M.D.